LE TEMPS

étrangers 18:12

La gauche passe à l'offensive sur la politique migratoire

Par Valérie de Graffenried, Berne

De nouveaux projets mijotent à gauche, pour éviter d'être tout le temps dans la posture de la résistance. Antonio Hodgers (Verts/GE) propose de créer un contingent d'étrangers extra-européens pour des postes peu qualifiés, en leur octroyant des permis de durée limitée, de un à deux ans. Le PS songe au lancement d'une initiative populaire pour rendre également le marché du travail plus accessible à certains migrants. Mais vise des permis durables

Ils en ont marre d'être constamment sur la défensive face aux durcissements proposés par la droite en matière de politique migratoire. Du côté des politiciens de gauche, de nouveaux projets mijotent. Le PS, qui vient de refuser de soutenir le référendum lancé par les Jeunes Verts pour contrer de nouveaux tours de vis dans la révision de la loi sur l'asile, réfléchit à une initiative populaire. Portée par les Femmes socialistes et le PS vaudois, ses contours restent flous. Chez les Verts, le Genevois Antonio Hodgers travaille depuis plusieurs mois sur un projet, qui devrait en partie régler le problème des «réfugiés économiques». Il le détaille au Temps.

L'idée d'Antonio Hodgers est de valoriser la migration circulaire. Partant du constat que notre économie a besoin de main-d'œuvre pour des postes peu qualifiés que ni les Suisses, ni les Européens ne veulent exécuter, il propose de créer un contingent de personnes en provenance d'Etats tiers, en leur octroyant un cadre légal sous la forme d'un permis provisoire d'une durée limitée de un à deux ans. Ces travailleurs suivraient une formation en lien avec les besoins de l'économie de leur pays d'origine. Et leurs cotisations sociales, consignées par l'Etat sur un compte, ne leur seraient versées qu'à l'issue du séjour suisse.

Le postulat de base du conseiller national écologiste est que la plupart des migrants partent de chez eux avec l'idée d'y revenir. «En leur donnant un cadre d'accueil, mais à durée limitée, on prépare déjà le retour». Selon la loi sur les étrangers, seul le personnel extra-européen très qualifié peut obtenir un permis contingenté pour venir en Suisse. Or, des «réfugiés économiques» engorgent la filière de l'asile, alors que leur cas ressort de la migration du travail, et les sans-papiers engagés au noir sont nombreux.

«Il est temps de trouver une solution pour ces personnes», souligne le Vert. Les travaux pénibles sont généralement exécutés par des étrangers sans statut légal, sans droits, parfois exploités et victimes d'abus liés à leur statut précaire. «La formalisation d'une filière migratoire officielle depuis les pays tiers permettrait non seulement de reconnaître ces besoins économiques, mais devrait aussi diminuer la filière clandestine, permettre de lutter contre le marché lucratif des passeurs, et améliorer la protection de ces personnes.» Il ajoute: «Souvent les migrants clandestins souhaitent rentrer chez eux, mais n'osent pas le faire à cause de la pression de la famille qui compte sur leurs revenus. Là, le permis est dès le départ à durée limitée, ce qui facilitera l'idée même de penser au retour. Il ne serait pas renouvelable pendant trois ans.»

1 sur 2 10.12.2012 18:37

Le fait que les cotisations sociales ne leur soient versées qu'une fois à nouveau dans leur pays est aussi un facteur incitatif pour qu'ils repartent. Autre précision: les candidats devraient être âgés de moins de 30 ans et le permis ne leur donnerait pas droit au regroupement familial. Des garde-fous pragmatiques susceptibles de séduire dans les rangs de la droite.

Antonio Hodgers doit par contre convaincre encore au sein de son propre parti, ce qui ne sera pas une mince affaire certains étant très réticents à l'idée même de permis à durée limitée. Sa proposition se concrétisera sous une forme parlementaire (initiative ou motion). «Une initiative populaire ne me semble pas la forme adéquate dans le contexte actuel», dit-il.

Du côté du PS, c'est bien un projet d'initiative populaire, encore timide, qui se dessine. Porté par les Femmes socialistes et le PS vaudois, son principe a été approuvé par le comité directeur et les délégués réunis en assemblée à Thoune le 1er décembre. Il vise à inscrire le principe «un travail durable, un permis durable» dans la Constitution en assouplissant progressivement le critère de qualification pour le deuxième cercle, propose une régularisation des sans-papiers après cinq ans, un statut consolidé pour les requérants admis provisoirement et une augmentation de l'aide au développement à 0,7% du PIB. C'est ce que précise le texte provisoire.

«Nous devons encore affiner notre projet, notamment pour renforcer les mesures d'accompagnement», admet la conseillère nationale Cesla Amarelle (PS/VD). «Et si le référendum contre les derniers durcissements aboutit le 17 janvier (près de 30 000 signatures sur 50 000 ont été récoltées, ndlr), le lancement de l'initiative devra être repoussé: mener deux batailles à la fois est impossible». Le PS ne compte par ailleurs pas partir seul: il vise une «large coalition».

L'idée d'un nouveau contingent pour combler les besoins de l'économie en terme d'emplois demandant de faibles qualifications rejoint celle mitonnée par les Verts. Mais Cesla Amarelle n'adhère pas au projet de permis de durée limitée d'Antonio Hodgers. «Ce qui me gêne, c'est qu'il soit formulé dans une optique de «travail saisonnier». Or, la gauche a longtemps dénoncé, à raison, les dérives du système de saisonniers et de l'exportation du chômage qu'il suppose.» Le PS vise effectivement un permis durable, souligne-t-elle. La preuve qu'à gauche tous les tabous ne sont pas près de tomber.

LE TEMPS © 2012 Le Temps SA

2 sur 2 10.12.2012 18:37